



Cérémonie des traités de 2018
Promotion des droits de l'homme dans le cadre des traités multilatéraux
Rapport journalier
du

Mardi, 25 septembre 2018

Aujourd'hui, quatre (4) **actions** relatives aux traités déposés auprès du Secrétaire général ont été effectuées par quatre (4) États; un (1) État a été représenté par son **Chef de Gouvernement** et trois (3) États ont été représentés au **niveau ministériel**.

Au total, une (1) acceptation, une (1) adhésion, une ratification (1) et une (1) signature, telles que spécifiées ci-dessous, ont été accomplies :

Réfugiés et apatrides

- **Convention sur la réduction des cas d'apatridie (New York, 30 août 1961)**
(Adhésion par l'Espagne)

Désarmement

- **Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (New York, 10 septembre 1996)**
(Ratification par la Thaïlande ; Signature par les Tuvalu)

Environnement

- **Amendement au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (Kigali, 15 octobre 2016)**
(Acceptation par le Mexique)

